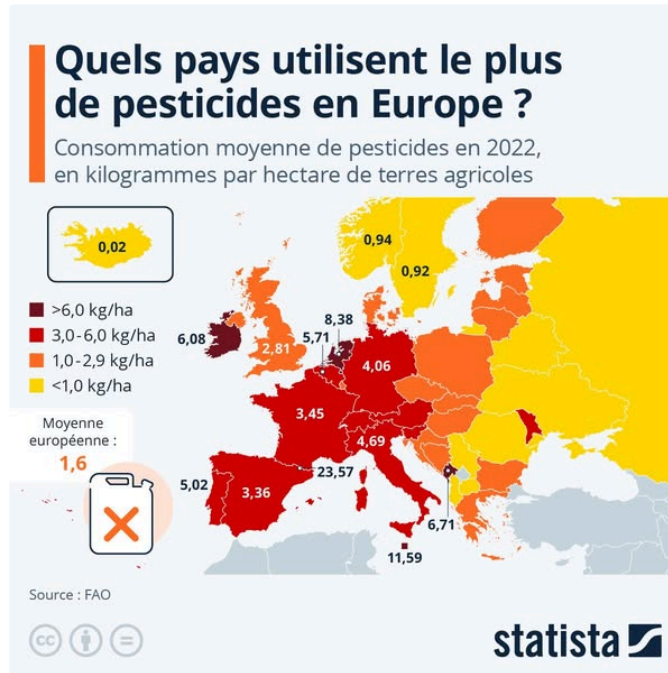


Pesticides : où en est notre pays ?

De Patrice Miran



Pesticides : où en est notre pays ?

Avec l'énorme succès de la pétition contre la réintroduction d'un néonicotinoïde autorisé dans les autres pays européens jusqu'en 2023 on doit réfléchir à une alternative qui permette la sauvegarde de la production française de noisettes et de betteraves principale utilisatrice du pesticide en question. D'abord un élément de cadrage de la question des pesticides en France doit être connu de tou(te)s nos compatriotes : notre pays n'est pas spécialement performant en matière d'utilisation des produits phytosanitaires : à l'hectare l'agriculture française continue à utiliser plus de produits phytosanitaires que la moyenne européenne (3,47 kg contre 2,89 kg) mais surtout alors que certains pays européens arrivent à diminuer drastiquement leurs consommations notre pays diminue celles-ci à la marge (cf. <https://www.touteleurope.eu/.../quel-pays-europeen...>).

C'est pourquoi le signal délivré par la loi Duplomb est catastrophique faisant croire que notre agriculture serait déjà passée au stade d'une agriculture technologique et durable. Pour autant on ne peut pas répondre comme **Sandrine Rousseau n'en avoir « rien à péter » de la rentabilité agricole**.

C'est pourquoi on doit maintenir l'interdiction de l'acétamide et du coup négocier au niveau européen l'interdiction d'importation en France des noisettes et des betteraves produites avec ce pesticide pour les 7 ans à venir. Par ailleurs on peut penser à une utilisation plus importante de betteraves pour la production de bio carburants. Rentabilité de l'agriculture et écologie doivent aller de pair . Celles et ceux qui tentent de faire croire le contraire jouent un jeu dangereux et nuisible a tout le monde.

